

LE RENSEIGNEMENT TARIFAIRE CONTRAIGNANT (RTC)

OPERATIONNEL A PARTIR DU 1^{ER} MARS 2020

OUTIL POUR L'AMELIORATION DE LA PREVISIBILITE ET LA SECURISATION DE VOS OPERATIONS COMMERCIALES

Dans le cadre de la poursuite des efforts engagés par l'administration des douanes en matière de facilitations des échanges commerciaux, à travers l'accompagnement des opérateurs économiques dans leurs opérations d'importation et d'exportation, une nouvelle procédure de demande de renseignement sur le classement tarifaire de leurs marchandises avant déclaration en douane a été adoptée.

Cette nouvelle procédure, applicable à compter du 1^{er} Mars 2020, permet aux

opérateurs souhaitant améliorer leur stratégie commerciale, sécuriser leurs opérations et éviter des différends avec les services des douanes, d'obtenir auprès de l'administration des douanes, des décisions anticipées reprenant des renseignements contraignants sur le classement tarifaire de leurs marchandises, précisant le traitement à réserver, au plan du classement tarifaire, à la marchandise au moment de dédouanement.

LA DOUANE VOUS ACCOMPAGNE POUR LA DETERMINATION PREALABLE DU CLASSEMENT TARIFAIRE DE VOS PRODUITS

II. OU DEPOSER VOTRE DEMANDE ?

Vous devez déposer votre demande avec les pièces exigibles

- Soit au niveau de la **Direction Générale des Douanes** (sous-direction chargée du tarif douanier) ;
- Soit au niveau de la **Direction Régionale des Douanes** (sous-direction chargée du tarif douanier) ou

l'Inspection Divisionnaire des Douanes (bureaux chargés des éléments de taxation) dont relève le siège social du demandeur ou auprès de laquelle l'opération d'importation ou d'exportation est envisagée.

I. COMMENT ETABLIR VOTRE DEMANDE RTC

Vous devez :

- ✓ formuler une demande distincte pour chaque produit ; A ce titre, il est fortement recommandé de remplir ledit formulaire par une machine de traitement de l'information (PC) ;
- ✓ l'établir en deux exemplaires sur le formulaire réglementaire réservé à cet effet, téléchargeable à partir de notre site web : www.douane.gov.dz ;
- ✓ préciser les éléments fournis à titre confidentiel ;
- ✓ annexer les pièces suivantes à votre demande :
 - Une copie du registre du commerce ;
 - Une copie de la carte d'identification fiscale ;
 - Une copie de la décision d'agrément pour les opérateurs économiques agréés par l'administration des douanes ;
 - Une copie de la facture pro-forma ;
 - Une copie de la décision RTC initiale pour le cas de la demande de renouvellement ;
 - Toutes les descriptions, plans, photographies, catalogues, prospectus commerciaux, croquis, documentations techniques y compris les méthodes d'analyses et spécifications utiles, relatifs aux marchandises objet de la demande de la décision RTC ;
 - Un échantillon de la marchandise, dans la mesure du possible.

III. QUEL EST LA VALIDITE DE LA DECISION ?

- Le RTC délivré est valable **6 mois prolongé** pour la même durée tacitement (**période de validité totale d'un an**).
- Une fois expirée, le RTC peut être utilisé à titre purement indicatif pour la détermination du classement tarifaire des produits identiques ou similaires mais il **n'est pas contraignant** vis-à-vis de l'administration des douanes.

IV. LES SUITES DONNEES A VOTRE DEMANDE

Une fois votre demande est acceptée par l'administration des douanes, une décision écrite vous sera réservée dans un délai maximum de 90 jours. A cet effet, il y a lieu de tenir compte de ce délai pour effectuer vos opérations d'importation ou d'exportation.

V. COMMENT REMPLIR VOTRE DEMANDE ?

Le formulaire de demande du RTC contient 12 cases qui doivent (obligatoirement ou facultativement) être remplies par le demandeur.

Les notes explicatives suivantes contiennent les directives spécifiques pour remplir le formulaire de demande du RTC. Le demandeur est invité à consulter ces notes avec attention avant de remplir le formulaire.

Case 1. Demandeur (*Obligatoire*)

Cette case doit comprendre la désignation de la personne demandeuse de la décision RTC. Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail, le numéro de registre de commerce et le numéro d'identification fiscale du demandeur, doivent être fournis.

Le demandeur d'une décision RTC (case 1) devient automatiquement le titulaire (case 2) lorsque la demande est faite directement par le bénéficiaire. Lorsque la demande est faite par un représentant ou une personne mandatée, la case 1 doit comporter les renseignements dudit représentant ou la personne mandatée.

Case 2. Titulaire (*Obligatoire*)

Cette case est réservée à la personne au nom de laquelle la décision RTC sera délivrée. Le nom ou la raison sociale, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail, le numéro de registre de commerce et le numéro d'identification fiscale, du demandeur doivent être fournis. Le numéro de la décision d'agrément doit être fourni pour les opérateurs économiques agréés par l'administration des douanes. Lorsque la demande est faite directement par le bénéficiaire, la case 2 doit reprendre les mêmes informations de la case 1.

Lorsque la demande est faite par un représentant ou une personne mandatée, la case 1 doit comporter les renseignements dudit représentant ou la personne mandatée et la case 2 doit reprendre les renseignements de la personne au nom de laquelle la décision sera délivrée.

Case 3. Réémission d'un RTC (*Facultative mais si cette case est remplie, tous les champs sont obligatoires.*)

Si l'opérateur est déjà titulaire d'un RTC dont la validité est expirée ou est en voie d'être expirée et qu'il souhaite le renouveler, il doit remplir cette case en indiquant le numéro de référence du RTC expiré ou en voie d'être expiré, la date à partir de laquelle le RTC a été valable, la dénomination de la marchandise et la position ou la sous position tarifaire retenue.

Case 4. Type d'opération (*Obligatoire*)

Le demandeur doit préciser si sa demande concerne une opération d'importation ou d'exportation réellement envisagée en cochant d'une croix une seule case.

Case 5. Dénomination commerciale et données complémentaires de la marchandise (*Facultative*)

Cette case doit reprendre toute information que le demandeur souhaite voir traiter de manière confidentielle, dont la marque commerciale et le numéro de modèle de la marchandise.

Case 6. Classement envisagé par le demandeur (*facultative*)

Dans la demande, la position ou la sous position tarifaire est optionnelle pour le demandeur. Le demandeur peut indiquer la position ou la sous position tarifaire qu'il envisage pour la marchandise objet de sa demande. Le code tarifaire proposé doit être conforme à celui du Tarif douanier en vigueur lors de l'établissement de la demande.

Case 7. Règle(s) générale(s) interprétative(s) du système harmonisé considérée(s) comme applicable(s) aux fins du classement envisagé (*facultative*)

Le demandeur peut indiquer dans cette case quelle(s) Règle(s) Générale(s) Interprétative(s) du système harmonisé constitue(nt), selon lui, la base légale du classement envisagé dans la case 6. Le demandeur peut également fournir tout renseignement complémentaire justifiant le classement envisagé dans la case 5 (avis ou décision de classement déjà pris, par exemple).

Case 8. Description de la marchandise (*Obligatoire*)

Le demandeur doit fournir une description détaillée de la marchandise permettant son identification et la détermination de son classement dans le Tarif douanier.

Il convient de préciser, le cas échéant, la composition de la marchandise, les méthodes d'analyse éventuellement utilisées pour déterminer cette composition, le type de procédé de fabrication employé, la valeur y compris celle des éléments constitutifs, l'utilisation des marchandises, le mode de présentation des marchandises, ou toute autre information sur la marchandise lorsque leur classement en dépend.

Toute information que le demandeur considère comme confidentielle doit figurer dans la case 5.

Case 9. Echantillons, etc. (*Obligatoire*)

Le demandeur doit indiquer dans cette case s'il a fourni des échantillons, des brochures, des photographies, des rapports ou PV d'expertise ou d'autres documents qui sont susceptibles d'aider les services des douanes à examiner sa demande. Si tel est le cas, le demandeur doit cocher d'une croix la (les) case(s) utile(s) ou préciser la nature des autres documents.

Si le demandeur a fourni des échantillons, il doit indiquer les suites à réserver à ces échantillons en cochant d'une croix la case utile (à restituer ou non ces échantillons).

En cas de restitution, les échantillons ne sont pas renvoyés mais ils doivent être enlevés par le demandeur contre décharge dans un délai maximum de deux (02) mois à compter du jour de la délivrance du RTC. Au-delà de ce délai, l'échantillon sera considéré comme abandonné et ne pourra plus être récupéré par le demandeur.

Case 10. Autres demandes RTC (*Obligatoire*)

Le demandeur doit indiquer dans cette case des renseignements concernant les autres demandes RTC et/ou les décisions RTC déjà délivrés au titulaire, pour des marchandises identiques ou similaires, en cochant d'une croix dans le champ approprié. Lorsque le champ « oui » est choisi, le demandeur doit préciser la date de la demande du RTC et/ou la référence du RTC, la date de début de sa validité, la dénomination de la marchandise et la position ou la sous-position tarifaire retenue.

Case 11. Avez-vous connaissance de l'existence d'une décision anticipée pour des marchandises identiques ou similaires ? (*Facultatif*)

Si le demandeur a connaissance de l'existence de RTC délivrés à d'autres titulaires pour des marchandises identiques ou similaires, il doit indiquer dans cette case la référence du RTC et sa date de délivrance.

Case 12. Date et signature du demandeur (*Obligatoire*)

Après avoir vérifié l'exactitude des renseignements figurant dans la demande, le demandeur doit signer la demande en indiquant sa référence et sa date de signature ainsi que le lieu de son établissement.

Case réservée à l'administration :

Le demandeur ne doit pas remplir la case portant l'indication « réservé à l'administration »

Pour plus d'informations sur cette procédure, veuillez consulter notre site web : www.douane.gov.dz